



3 MAI : ACTION DGFIP MORTE



Le 24 avril, après la distribution d'un tract de l'intersyndicale aux usagers sur le site Cambronne à Nantes, toute la matinée, une assemblée générale a voté la grève en Loire-Atlantique, suite à l'appel des organisations syndicales nationales.
Le 3 mai : tous en GREVE.

RDV à Cambronne ([Tous les détails ici](#))

Distribution du tract aux usagers à/c de 10H00,
Rassemblement et action à 11H00
Pique-nique / sitting à partir de 12H



MUTATIONS : MODIFICATIONS DES CALENDRIERS

Compte tenu des grèves SNCF, la publication du projet de mutations des contrôleurs est retardée d'un jour. La publication de celui des inspecteurs est quant à elle avancée d'un jour.

Les deux projets seront donc publiés le 15 mai à 14 h pour permettre aux CAPN de se dérouler dans de bonnes conditions.

De leur côté, les agents techniques ne sauront que le 11 juin (14H) s'ils sont mutés (au lieu du 26 avril initialement).



MODÈLE... OUI QUAND ÇA ARRANGE !

Il n'est pas rare que des politiques ou des médias prennent l'Allemagne en modèle. Bizarrement bien peu ont fait état des mouvements sociaux des dernières semaines et de l'accord salarial conclu le 18 avril entre les syndicats et le gouvernement fédéral allemand.

Environ 150 000 travailleurs du secteur public avaient pris part, début avril, à des grèves *d'avertissement* dans toute l'Allemagne pour augmenter la pression avant une nouvelle série de négociations salariales du secteur. Les syndicats du secteur public exigeaient une hausse de 6 % des salaires et voulaient qu'elle se traduise par au moins 200 euros de plus par mois pour les employés de l'État fédéral et des communes.

Suite aux négociations, plusieurs catégories d'agents publics vont être augmentée en trois étapes jusqu'en 2020 :

■ 3,2 % rétroactivement au 1er mars 2018,

■ 3,1 % environ au 1er avril 2019,

■ 1,1 % au 1er mars 2020, selon les termes de l'accord.

C'est ainsi le cas de 2,3 millions de travailleurs des aéroports, des gares, des hôpitaux, des services de ramassage des ordures ou des crèches.

C'est le meilleur accord négocié depuis des années, selon le responsable du principal syndicat de cette branche.

Pour être complet, il faut mentionner que les négociations sur une revalorisation salariale revendiquée à hauteur de 6 % pour les 800 000 ouvriers du bâtiment, n'ont pas abouti. Une procédure de tentative de conciliation est désormais engagée.

Les syndicats allemands, s'appuient pour revendiquer sur la bonne santé économique et sur l'excédent budgétaire de 38,4 milliards d'euros en 2017.

En février, le syndicat de la métallurgie, qui revendiquait une augmentation de 6 %, a obtenu une hausse salariale de 4,3 %, et un accord inédit sur le droit à la semaine de 28 heures – pour une durée limitée .

**Devons-nous offrir un sonotone
à notre Président ?**



COMMUNIQUÉ COMMUN DE SOUTIEN AUX CHEMINOTS

Les syndicats de la fonction publique estiment que le service public ferroviaire doit être maintenu pour l'intérêt commun de tous les usagers et du pays et rappellent que le statut particulier des cheminots n'est en rien un obstacle à un service public moderne et de qualité. Comme dans de nombreux secteurs, la qualité du service public dépend avant tout de la mise en adéquation des missions et des besoins des usagers avec les moyens matériels et humains nécessaires.

C'est pourquoi, ils persistent à dire que c'est tout d'abord des choix de politique publique en termes d'aménagement du territoire, d'investissements en matériels, infrastructures et de personnels qualifiés qui permettront au service public ferroviaire de se développer, s'améliorer et de répondre aux besoins des usagers.

Ils s'indignent également de la communication gouvernementale relayée par certains organes de presse qui veulent opposer le conflit des cheminots et leurs soi-disant privilèges aux besoins de mobilité des usagers et tentent de minimiser le taux de grévistes et la mobilisation réussie des agents. (...)



**Ainsi, les syndicats de la Fonction publique
apportent tout leur soutien aux cheminots
en grève pour défendre le service public
ferroviaire et leur statut.**